

**Ecole Maternelle**  
**Jean De La Fontaine**  
 Rue François Darolles  
 32600 L'Isle Jourdain  
 Tél. : 05 62 07 65 59

**CONSEIL D'ECOLE DU Jeudi 15 Février 2018**

<u>Enseignantes</u> Mme Marilynne Caggegi: présente Mme Ingrid Causse : excusée Mme Anaïs Lanlo : présente Mme Valérie Massé : présente Mme Florence Planes-Calvanus : excusée Mme Sophie Pinet : présente Mme Aurélie Philippe : présente Mme Catherine Vanthournout: présente Mme Aurélie Zaccariotto : présente	<u>Représentants des parents d'élèves</u> Mme Mahboba Lebghil : excusée Mme Marlène Lamarche : présente Mme Isabelle Leblond : présente Mme Adeline Damit : présente Mme Stéphanie Delrieu : excusée Mr Sébastien Furon : présent Mme Yvonne Jaworski : excusée Mme Elvina Baeza : présente
<u>ATSEM :</u> Mme Patricia Marzelière : présente	<u>Adjointe aux affaires scolaires mairie de l'Isle Jourdain</u> Mme Evelyne Lombard : excusée
<u>DDEN</u>	<u>Accueil Péri-Scolaire</u> Mme Jessica Leconte : présente
<u>M. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale</u> M Alain Marque : excusé	<u>Affaires scolaires</u> Fabrice Hattry : présent

**1. Organisation du temps scolaire à la rentrée 2018**

La FCPE a mené une consultation auprès des parents d'élèves de L'Isle-Jourdain concernant l'organisation de la semaine scolaire. Il en ressort que 60% des parents sont pour la semaine à 4,5 jours et 40% pour un retour à la semaine de 4 jours.

Le conseil communautaire s'est prononcé pour le maintien de la semaine de 4,5 jours.

Les débats du conseil d'école montrent un consensus :

- L'idéal en maternelle serait d'avoir une journée d'enseignement plus courte et des vacances raccourcies.
- Les besoins d'un élève de maternelle en terme de rythme scolaire ne sont pas les mêmes que ceux d'un élève d'élémentaire.
- Toutefois, nombre de parents travaillent le mercredi et la solution de la semaine de 4,5 jours est la moins onéreuse.
- Mr Hattry précise qu'à long terme, il n'est pas certain que les TAP puissent être pérennisés. Tout dépendra des dotations allouées.

### Le vote du conseil d'école :

Maintien de la semaine de 4 jours et demi : 3 voix

Retour à la semaine de 4 jours : 9 voix

1 abstention.

### **Le conseil d'école se prononce à la majorité pour un retour à la semaine de 4 jours.**

Horaires proposés pour l'organisation de la journée : 8h40 - 11h40 // 13h40 - 16h40.

## **2. Equipe enseignante**

Florence Planes-Calvanus est nommée jusqu'à la fin de l'année comme complément de poste de Sophie Pinet. Sophie Pinet partira en congé maternité après les vacances de printemps.

## **3. Exercices PPMS et évacuation incendie**

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué en présence des services du SDIS 32 le 13 Février.

Plusieurs réunions ont eu lieu concernant l'amélioration du PPMS sur le groupe scolaire.

Une séparation physique des trois écoles à l'extérieur a été évoquée.

Mme Leblond indique que cela risque d'être problématique pour les parents récupérant des enfants dans plusieurs écoles à midi. Elle demande l'indulgence des directrices et des enseignantes quant à un éventuel retard amplifié par le trajet qu'il faudra parcourir.

Il est également demandé aux parents de ne pas utiliser les circulations intérieures pour passer d'une école à l'autre, afin notamment que chaque directrice puisse connaître le nombre de personnes se trouvant dans son école. Des affiches en ce sens ont été disposées.

Il n'est pas possible d'utiliser l'esplanade devant les écoles pour faire patienter les élèves et leurs parents avant l'ouverture de portes en raison du plan vigipirate.

## **4. Projets pédagogiques.**

Le prix des incorruptibles : prix littéraire.

Les écrits tournants : Ecriture d'une histoire à 3 classes. Les classes 1 et 2 participent.

Théâtre jeune public : 2 classes iront voir « Nous voilà ! » en juin.

Cinéma : « Loulou et autres loups. » en mai pour les classes 2,3 et 6.

Bibliothèque : Pour les classes 1, 2, 4 et 6.

Projet Piscine pour les GS : Deux créneaux de piscine ont été accordés, Tous les GS auront droit à une séance hebdomadaire. Les séances débuteront le 30 avril.

Seul un papa s'est manifesté pour se faire agréer. Le taux d'encadrement de la natation en maternelle est de 3 adultes (l'enseignant et deux adultes agréés mais pour une pratique optimale, il faut 4 adultes dans l'eau l'enseignantes et 3 adultes agréés ainsi qu'une personne sur le bord du bassin pour les allers-retours aux toilettes.)

Carnaval Gascon : le 16 mars en lien avec le printemps de poètes.

Classe 4 : classe transplantée en juin sur le thème des loups à Ax les Thermes durant 2 jours et 1 nuit. Marilynne CAGGEGI remercie les parents qui se sont investis pour la préparation des deux marchés, et dans l'opération étiquettes.

Occitan : interventions de sensibilisation à la langue et à la culture occitane pour toutes les classes avec Nelly PUJOL.

Mainatges en Oc le 22 mai.

Par monts et par mots : Les classes 1 et 5 participeront aux rencontres littéraires de Simorre le 9 juin. Chaque classe travaille autour de l'univers d'un auteur Malika Doray pour la classe 1 et Philippe Jalbert pour la classe 5 et le rencontrera à cette occasion.

La classe 2 : procède à un échange avec une classe de CP.

Les classes 2 et 6 devraient partir en forêt de Bouconne pour leur voyage de fin d'année.

## **5. Questions des parents :**

### **A L'école :**

#### a) Chaleur dans les classes.

Les radiateurs sont coupés, il fait toutefois plus chaud dans les premières classes que dans les classes du fond du couloir. Il est recommandé aux parents d'habiller les enfants de plusieurs couches pouvant être retirées en classe et remises pour aller en récréation.

b) Intervention du RASED

Le RASED est intervenu auprès de tous les élèves de GS durant deux séances d'une heure chacune. Ces séances font partie d'un programme de prévention des fragilités avant le CP, font partie des activités pédagogiques, ont lieu sur le temps scolaire, elles revêtent donc un caractère obligatoire et ne sont pas soumises à une demande d'autorisation des parents.

Lorsqu'une fragilité a été détectée les enseignantes ont rencontré les parents.

**A l'ALAE Jean de la Fontaine**

a) Accès à l'école par l'ALAE et réparation du portillon :

La serrure du portillon va être remise prochainement.

La porte de l'ALAE est ouverte de 7h30 à 8h30 et à partir de 15h45. En dehors de ces heures, la porte vitrée de l'ALAE est fermée à clé.

Mme Leconte n'est pas tenue de se trouver dans les locaux de l'ALAE en dehors des heures d'ouverture, elle n'a pas vocation à récupérer les goûters que les parents auraient oublié de mettre dans le cartable.

Le cas échéant, ces parents peuvent venir apporter les effets manquants à 11h40 ou à 13h30, lorsque les portes de l'école sont ouvertes.

**A la mairie**

a) Constat de l'état de saleté devant l'entrée du groupe scolaire.

Un cendrier ainsi qu'une signalétique de rappel du caractère non-fumeur du groupe scolaire seront installés.

b) Le chemin du pédibus pourrait-il être recouvert d'un autre matériau ?

Le chemin qui longe le petit bois n'est pas boueux par temps de pluie, cela a été vérifié.

Les enfants qui prennent le pédibus empruntent ce chemin. Le chemin de traverse n'est pas le chemin « officiel ».

c) Installation de bancs près des grilles

Les règles de sécurité ne sont pas compatibles avec la mise en place de bancs.

d) Déplacement des conteneurs rue du 8 mai pour la dépose du pédibus.

La question est posée à la police municipale et au sictom.

La directrice  
Aurélie PHILIPPE

